Déclaration de l'exposition aux contaminants
SERVICE DE NETTOYAGE SPÉCIALISÉ

ENVOYER

Déclaration de l'exposition aux contaminants

Ce document permet d'identifier les précautions à prendre dans la manipulation de vos équipements et de déterminer le niveau de nettoyage spécialisé à effectuer. Il est inspiré de la Norme NFPA 1851, Édition 2020, applicable aux EPI.

☐ **Oui, je veux faire nettoyer mes APRIA ou parties faciales**

☐ **Non, je ne veux pas faire nettoyer mes APRIA ou parties faciales**

Veuillez identifier le contaminant auquel a été exposé vos équipements parmi la liste ci-dessous, spécifier le contaminant et retourner le formulaire avec vos équipements ou en cliquant sur le bouton ENVOYER par courriel.

Spécifiez le type de contaminant :

☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5 ☐6 ☐7

Spécifiez-le contaminent : _____

Nom du SSI : _____

Signez : _____ Date : _____

Liste des contaminants :

1. **Résidus de combustion**
   Comprend toute exposition à des feux de structure, tel que le bois, les matières plastiques, le caoutchouc, le vinyle, l'aluminium, les batteries, etc…

2. **Fluides corporels**
   Comprend les autres types de contaminations microbiennes, tels que les liquides corporels et d'autres matières potentiellement infectieuses

3. **Amiante/Substances désignées**
   Les substances désignées comprennent entre autres : cocaïne; fentanyl; morphine; éphédrine; méthamphétamine.

4. **Produits chimiques**
   Les produits chimiques de base comprennent la pétrochimie et les produits chimiques inorganiques.Comme
   - ceux issus de la pétrochimie : l'éthylène, le propylène, le butadiène, le toluène, le xylène et le méthanol
   - minerais bruts : fer, charbon, phosphate de roche, bauxite…
   - sels minéraux ou organiques : phosphure de magnésium, nitrate d'ammonium…
   - substances corrosives : acide sulfurique, acide chlorhydrique, acide chlorhydrique…

   Les produits chimiques lourds : Les plus communs sont L'arsenic (As), le cadmium (Cd), le chrome (Cr), le plomb (Pb) et le mercure (Hg)

5. **Matières CBRN**
   Agent nucléaire, radiologique, biologique ou chimique.

6. **Matières dangereuses**
   impliquant une équipe spécialisée en matières dangereuses

7. **Saletés lors d'une intervention de sauvetage spécialisé, désincarcération, hauteur, espaces-clos, etc…**

Ce document est la propriété de Aréo-Feu Ltée et ne peut être, en tout ou en partie, reproduit, utilisé, propagé ou partagé sans autorisation. © décembre 2023

5205, J. Armand Bombardier, Longueuil, Québec, Canada J3Z 1G4
Tél. : 450-651-2240 I Sans frais : 1 800-469-1963 I Télec. : (450) 651-1970 I www.areo-feu.com